



# Feuille n°65

## février 2010

Humeur Bio, 12 rue de la Poyat, 39200 Saint-Claude

Messager : Manu Josserand 329, Rue de Montépile 39310 Septmoncel

mail : manu.josserand@wanadoo.fr

## SOMMAIRE

- Commission Terre de Liens
- Commission décroissance

- Commande agrumes
- Tribune libre

## Compte-rendu de la réunion avec la communauté de commune de Val de Bienne

**Mercredi 20 janvier 2010**

Présents: Mr. Lahaut, président de Val de Bienne, Sandrine Paulat, salariée de la communauté de commune, Vincent Bruyère et Véronique Guislain pour Terre de Liens, Cédric, futur maraîcher en quête de terrain, Françoise Petit et Khorine Banos pour Humeur Bio

L'agriculture ne semble pas faire partie des préoccupations de la communauté de commune. Pourtant le constat est plutôt alarmant: sur 13 communes il reste environ 10 agriculteurs.

Humeur Bio expose le but de la démarche: les problèmes d'installation, la demande de

légumes et autres produits frais de qualité et locaux.

Vincent présente la foncière Terre de liens. Nous parlons d'AMAP...

F. Lahaut dit qu'ils ont rarement des demandes d'installation; il pense que le problème est plus immobilier que foncier. Mais il affirme qu'il soutiendra les projets qui se présenteront.

Le prochain regroupement des trois communautés de communes: Val de Bienne, Hautes-Combès et Plateau du Lizon verra l'émergence d'un groupe de travail « sylviculture et agriculture ».

Sandrine informe qu'une technicienne de la chambre

d'agriculture va faire un diagnostic agricole et botanique sur les communes du Parc.

Nous poursuivons la discussion hors réunion et pensons qu'une information sur les AMAP permettrait de relancer le débat et peut-être qu'un groupe de citoyens pourrait se constituer pour aider à l'installation de quelqu'un et donnerait du poids pour des discussions face aux élus.

Véronique, qui a déjà aidé à la constitution d'AMAP sur le Jura veut bien venir animer une réunion. A suivre...

Khorine

**A**ussi étrange que cela puisse paraître la composition du bureau d'Humeur Bio n'avait pas été publiée dans la feuille... Voilà un oubli réparé.

**Présidente: Florence Gentner**

**Secrétaire: Françoise Petit**

**Trésorière: Marie-Pierre Banos**

**Vice-présidente: Josiane Rouchouse**

**Secrétaire adjoint: Jean-Michel Galopin**

**Trésorière adjointe: Valérie Pitel**

L'AG d'Humeur Bio aura lieu le samedi 24 ou le dimanche 25 avril 2010.

Pensez à réserver votre week-end!

Plus de précisions dans la prochaine feuille...

# La réunion du 19 novembre

## Commission décroissance état des lieux

Point de départ du travail de la commission, cette réunion a rassemblé sept adhérents à Chaumont. A l'ordre du jour: réflexion et échange à partir de l'un des objectifs fixés au cours de l'AG de notre association: *Pour le plus grand nombre, faciliter l'accès à une alimentation respectueuse de l'environnement et des personnes et créatrice de liens. Inciter à la réflexion et à la prise de conscience. Eduquer et (se) former. Echanger autour de pratiques et d'expériences...*

- Recherche d'un thème d'information suffisamment vaste et fédérateur pour lancer la réflexion: peut-être un "jeudi de la Frat" autour des villes lentes?
- Recherche d'une action concrète répondant à la fois aux préoccupations écolagiques, économiques et sociales: les jardins partagés.

La proposition est acceptée par l'ensemble des participants.

**Prochaine réunion de la commission décroissance le jeudi 11 mars à 19h00 chez Marie-Pierre Banos (20 Rue des lapidaires à Chaumont)**

## Janvier-février

Tentative d'élaboration d'une démarche

- Rencontre avec professionnels et bénévoles encadrant des personnes en difficulté, dans les associations, services municipaux et établissements publics.

Dans quel but?

- Comprendre le fonctionnement et les besoins du public accueilli,
- Comprendre l'intérêt d'un jardin collectif pour ce public,
- Chercher la contribution possible d'Humeur Bio,
- Déterminer le positionnement des responsables: porteront-ils ce projet comme personnes relais?

En parallèle:

- Rencontre avec les élus, responsables du service 3D (Démocratie - Développement Durable), personnels des services techniques et espaces verts. Dans le but de sensibiliser et de faire avancer la démarche auprès de la mairie de Saint-Claude.

Le CPIE sera une fois encore un partenaire précieux: expérience du montage de projets environnementaux, diagnostic Agenda 21\*, connaissances techniques permettant des réponses à différents obstacles sur le terrain, mise à disposition d'informations, etc.

L'étape suivante devrait être une vaste opération d'information

autour des diverses structures de jardins collectifs, avec des intervenants faisant part de leur expérience dans d'autres villes. Mais nous n'en sommes pas encore là...

En ce début février, alors que l'enquête auprès des structures sociales est déjà avancée, nous pouvons dire que:

- le projet est bien accueilli et qu'il répond à un réel besoin,
- deux orientations se dessinent: d'une part des jardins structurés correspondant à un objectif d'insertion professionnelle, d'autre part des jardins sécurisés à but éducatif ou thérapeutique, favorisant le lien social.

Les obstacles matériels ne manquent pas: terrains peu nombreux, surtout à proximité du centre-ville, parcelles dispersées et de mauvaise qualité (pente, cailloux).

Par ailleurs des actes de vandalisme ont découragé les essais déjà effectués au cours des années précédentes.

Josiane Rouchouse

\*Agenda 21 est un plan d'actions concrètes, destiné à faire du développement durable une réalité sur un territoire.

- outil stratégique permettant de donner une perspective à long terme
- outil opérationnel qui fixe des objectifs concrets.

La ville de Saint-Claude est inscrite dans cette démarche.

## Agrumes, nouvelle commande...

Bruno Chaumier a fait un passage éclair dans le Jura ce 12 février 2010 et nous avons évoqué la possibilité d'une prochaine commande livrée début mars..

Si cela vous tente mettez-vous en liaison avec vos coordinateurs avant le 23 février. Ils me transmettront vos commandes par groupe au plus tard le 24 février.

A priori, pour le transport les modalités seront les mêmes que lors de la première commande. Tout sera reprécisé lors de l'arrivée des fruits.

A bientôt.Anne

tel:06-84-89-98-42

mail: anne.lebrayon@orange.fr

Fruit	variété	Poids par carton	Prix par kg	Quantité commandée
orange	<i>China</i>	7 ou 10 kg	2,50 €	
	<i>Douce</i>	6 ou 10kg	2,50 €	
	<i>amer</i>	6 ou 10kg	2,50 €	
Citron		7 ou 10 kg	3,00 €	
mandarine		7kg	3,00 €	
Avocat	<i>fuerte</i>	4kg (calibre mélangé)	5,00 €	
caroube		Au kilo	5,00€ le KG	
Amandes en coque				

## Ca chauffe !

### Tribune libre

**S**i on jette la grenouille dans l'eau bouillante elle en ressort immédiatement, par contre si on la met dans l'eau froide et que l'on chauffe doucement, elle reste et finit par mourir.

Depuis 2007, les directeurs d'école primaire sont tenus de remplir un fichier national d'information sur leurs élèves, dénommé « base-élève ». L'inspection académique explique que c'est pour faciliter le travail à l'inscription, le lien avec la commune... Mais elle cache

de nombreuses zones d'ombre :

- le fichier est interconnecté c'est-à-dire que les informations peuvent être détournées pour un autre usage (justice, pôle emploi,...),
- les données sont conservées pendant 3 ans,
- les parents ne sont pas informés lors de la collecte des données,

Pour le moment, un recours a été déposé auprès du Conseil d'Etat qui doit prochainement se positionner sur ce sujet.

Et, des parents se mobilisent localement ; certains ont porté

plainte contre X, pour dénoncer les 4 infractions ci-dessus.

Un dépôt de plainte nationale va avoir lieu en mai. D'ici là, il est important d'informer, les familles. Des réunions d'information vont avoir lieu sur St Claude. Nous vous communiquerons des dates dans la prochaine « feuille ». Si en attendant vous voulez des informations, n'hésitez pas à me contacter.

Nos enfants sont fichés, ne nous en fichons pas !

### Petite annonce

• Cherche tire-lait. Contacter Anouk au 03 84 41  
27 75

**Suite à une panne informatique, la feuille n'est pas disponible immédiatement en format électronique. Elle est donc envoyée par courrier puis le sera ultérieurement par mail. Toutes mes excuses!**